

# COMPTE RENDU DE RÉUNION

## DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 mars 2010

L'an deux mille dix, le trente mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LEMOINE, Maire.

Etaients présents : Mesdames Claudine BARRE, Evelyne COBO, Nathalie FERRER, Catherine LECOMTE, Martine ROUZIER, Messieurs Jean-Claude BLEUZEN, Gilbert HAUTEKIET, Michel MATTLE, Luc ANDRIEU, Cédrik CROCHET, Jacques DUVAL, Alain MOREAU, Jérôme ODINET, Christian VERROLLES.

formant la majorité des membres en exercice.

Madame ARRANHADO, Receveur municipal

Absents excusés :

Madame Claudine CHOUBRAC ayant donné pouvoir à Madame Evelyne COBO

Madame Isabelle PICAULT ayant donné pouvoir à Madame Claudine BARRE

Absents :

Madame Estelle ALEXANDRE, Monsieur Christophe CORBET

Secrétaire de séance : Monsieur Luc ANDRIEU a été élu Secrétaire de séance.

Lecture du dernier P.V. : Le procès verbal de la réunion du 28 janvier 2010 est adopté à l'unanimité, aucune remarque n'étant faite.

Il est proposé de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

Tarifs ALSH été 2010

Travaux d'isolation des plafonds au groupe scolaire

### 1/ AFFAIRES FINANCIERES

#### - DURÉE D'AMORTISSEMENT DES FONDS DE CONCOURS

Pour les travaux de voirie 2009, la commune doit amortir 13 612.14€ versés à la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, au titre de la participation communale pour la voirie.

Le Conseil Municipal décide que l'amortissement se fera sur 7 ans.

#### - BUDGET COMMUNAL

### COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le compte administratif 2009 de la Commune fait apparaître les résultats suivants :

#### **Section de fonctionnement :**

DÉPENSES :	805 083.55 €
RECETTES :	1 030 545.51 €
Excédent de fonctionnement 2008 reporté :	574 022.59 €
soit <b>un excédent 2009</b> :	<b>799 484.55 €</b>

#### **Section d'investissement :**

DÉPENSES :	549 745.61 €
RECETTES :	170 686.04 €
Déficit d'investissement 2008 reporté :	161 275.70 €
Excédent de fonctionnement 2008 affecté :	185 275.70 €
soit <b>un déficit 2009</b> :	<b>355 059.57 €</b>

Le Maire s'étant retiré, il est procédé, sous la présidence de M.BLEUZEN au vote du compte administratif de la Commune qui est adopté à l'unanimité.

## COMPTE DE GESTION 2009

Le compte de gestion du Receveur Municipal pour la Commune est adopté à l'unanimité, celui-ci étant strictement similaire au compte administratif.

### AFFECTATIONS DU RÉSULTAT 2009

A la fin de l'exercice 2009, le Compte Administratif de la Commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 799 484.55 € et un déficit d'investissement de 359 059.57€.

Les restes à réaliser décrits dans les tableaux présentés aux élus sont évalués à :

DÉPENSES	407 750 €
RECETTES	232 100 €
	-----
soit un déficit de restes à réaliser 2008	175 650 €

Compte tenu de ce montant et du déficit d'investissement 2009, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2009 au budget primitif 2010 de la manière suivante :

530 710 € en section d'investissement

268 774 € en section de fonctionnement .

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette affectation des résultats de 2009.

### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2010

Le Conseil Municipal décide de maintenir inchangés en 2010 les taux d'imposition communaux. Ceux-ci restent donc les suivants :

TAXE D'HABITATION : **7,65 %**

TAXE SUR LE FONCIER BÂTI : **15,54 %**

TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI : **33,41 %**

TAXE PROFESSIONNELLE : **7,75 %** (taux utilisé pour le calcul de la compensation relais instaurée en 2010 )

### BUDGET PRIMITIF 2010

Monsieur le Maire et Mme ARRANHADO, receveur municipal, présentent le projet de budget :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		BP 2010
011	Charges à caractère général	294 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	454 000
65	Autres charges de gestion courante	93 300
	Total dépenses de gestion courante	841 300
66	Charges financières	10 400
67	Charges exceptionnelles	1 000
68	Dotations aux provisions	
022	Dépenses imprévues	
	Total dépenses réelles de fonctionnement	852 700
	Opérations d'ordre	
023	Virement à la section d'investissement	296 350
6811	Dotation aux amortissements	29 600
	<b>Total cumulé des dépenses de fonctionnement</b>	<b>1 178 650</b>

## RECETTES

		<b>BP 2010</b>
013	Atténuation de charges	4 000
70	Produits des services, domaine et ventes...	141 900
73	Impôts - Taxes	358 125
74	Dotations et participations	430 375
75	Autres produits de gestion courante	32 000
	<b>Total gestion des services</b>	<b>966 400</b>
76	Produits financiers	5 000
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>971 400</b>
	Opérations d'ordre	
042	Op. d'ordre de transferts entre sections	
002	Résultat 2009 reporté	268 774
	<b>Total cumulé des recettes de fonctionnement</b>	<b>1 240 174</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### DÉPENSES

		<b>BP 2010</b>
20	Immobilisations incorporelles	10 000
204	Subventions d'équipements versées	12 800
21	Immobilisations corporelles	64 150
23	Immobilisations en cours	710 050
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>797 000</b>
16	Emprunts	51 600
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>848 600</b>
	Opérations d'ordre	
040	Op. d'ordre de transferts entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>848 600</b>
001	Solde reporté année N-1	355 060
	<b>Total cumulé des dépenses d'investissement</b>	<b>1 203 660</b>

### RECETTES

		<b>BP 2010</b>
13	Subventions d'équipement	287 650
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>287 650</b>
10	Dotations, fonds divers (TLE-FCTVA)	59 350
1068	Excédent de fonctionnement 2009 reporté	530 710
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>590 060</b>
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>877 710</b>
	Opérations d'ordre	
021	Virement de la section de fonctionnement	296 350
040	Op. d'ordre transferts entre sections (amortissements)	29 600
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 203 660</b>
01	Solde reporté année N-1	
	<b>Total cumulé des recettes d'investissement</b>	<b>1 203 660</b>

Les principales dépenses d'équipement concernent l'église ( 425 000 €) et les travaux de voirie-réseaux ( 120 400 € ).

Le budget primitif de la Commune est adopté à l'unanimité.

## - **BUDGET ZONE D'ACTIVITÉS**

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

Le compte administratif 2009 de la Zone d'Activités fait apparaître les résultats suivants :

DÉPENSES de fonctionnement : 95 929.97 €

RECETTES de fonctionnement : 95 929.97 €

Excédent de fonctionnement 2008 reporté 4 802.14 €

DÉPENSES d'investissement : 95 927.97 €

RECETTES d'investissement : 75 651.00 €

Soit un déficit 2009 de 20 278.97 €

Le Maire s'étant retiré, il est procédé, sous la présidence de M.BLEUZEN au vote du compte administratif de la Zone d'Activités qui est adopté à l'unanimité.

### **COMPTE DE GESTION 2009**

Le compte de gestion du Receveur Municipal pour la zone d'activités est adopté à l'unanimité, celui-ci étant strictement similaire au compte administratif.

### **BUDGET PRIMITIF 2010**

Le budget annexe de la Zone d'Activités se décompose comme suit :

- DÉPENSES de fonctionnement : 105 930 €

- RECETTES de fonctionnement avec report des exercices précédents : 110 732 €

- DÉPENSES d'investissement : 105 930 €

- RECETTES d'investissement : 110 245 €

Le budget primitif de la zone d'activités est adopté à l'unanimité.

## **2/ MARCHES PUBLICS – RAPPORT ANNUEL**

Monsieur le Maire présente la liste des marchés publics contractés en 2009, d'un montant supérieur à 4000 €.

## **3/ TRAVAUX**

- **Mairie – Réhabilitation et agrandissement**

Monsieur le maire informe le conseil qu'à l'issue d'un appel public à candidatures, trois cabinets d'architecture, parmi 33 réponses, avaient été présélectionnés. Après audition, le groupe de pilotage des travaux propose de retenir le cabinet d'architecture de M. Thomas NOVIVZKY.

Le conseil municipal unanime autorise Monsieur le Maire à signer le marché de Maîtrise d'œuvre avec ce cabinet.

La finalisation des études (projet – permis de construire) et le choix des entreprises devraient être réalisés pour la fin de l'année 2010.

- **Eglise - Restauration**

La consultation pour le choix des entreprises est en cours. Les offres seront réceptionnées le 22 avril 2010 et les travaux devraient démarrer en juin 2010.

Le consultation SPS a été réceptionnée et la mission a été attribuée à l'offre économiquement la plus intéressante qui est celle du cabinet PFC.

- **Isolation des plafonds du groupe scolaire**

Afin de réaliser des économies d'énergies, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la possibilité d'isoler les plafonds des halls et salles destinées à l'informatique et à la

bibliothèque. Les travaux seront réalisés en régie. Le conseil municipal approuve le projet et sollicite une subvention au titre de la DGE.

#### **4/ ACTIONS JEUNESSE- Tarifs de l'accueil de loisirs été 2010**

Afin de réduire le déficit de ces actions, une légère augmentation est décidée et parallèlement il est instauré un tarif dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> enfant.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les nouveaux tarifs.

#### **5/ AVENANT A LA CONVENTION pour l'ANTENNE SFR**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant à la convention liant la Commune et SFR, afin de prendre compte le nouvel accès et le raccordement des fluides avec décomptage à la Clef des Champs.

#### **6/ SCHEMA D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL**

Le cabinet INGETEC a présenté le rapport de phase 2 amenant des précisions sur les axes de ruissellements et sur les réseaux. L'analyse de ce diagnostic et des dysfonctionnements débouchera sur une phase 3 de préconisation de travaux et de prescriptions qui seront à intégrer au P.L.U.

#### **7/ URBANISME**

La révision simplifiée du PLU de la commune a été présentée au sein du Pays entre Seine et Bray qui a donné un avis favorable.

Un concertation avec les personnes publiques associées va être menée mi avril et sera suivie d'une enquête publique en juin 2010.

#### **8/ SCOT DU PAYS ENTRE SEINE ET BRAY**

Monsieur BLEUZEN commente le diaporama reçu du Pays entre Seine et Bray qui établit un premier diagnostic du territoire et présente des enjeux sur lesquels il faudra se prononcer (ouverture à l'urbanisation, transports, axes de développement...)

#### **8/ QUESTIONS DIVERSES**

- **Ligne haute tension à 90 000 volts**

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'il a donné un accord de principe sur le tracé du renouvellement de la ligne haute tension qui traverse le territoire de Préaux sur sa partie sud, notamment sur l'implantation des mâts supportant la ligne, l'enfouissement de cette dernière n'étant pas prévu.

- **Compte rendus de réunions**

Il est fait un compte rendu des différentes réunions qui se sont déroulées depuis le dernier conseil : réunions des conseils d'école, de la Communauté de Communes du Plateau de Martainville, du Pays entre Seine et Bray et des différents syndicats et associations auxquels la Commune adhère.

La séance est levée à 23h45